

ORIGINAIRES DU FINISTÈRE
OU ARRÊTÉS DANS CE DÉPARTEMENT
POUR FAITS DE RÉSISTANCE
ILS FURENT FUSILLÉS AU MONT VALÉRIEN,
Commune de Suresnes (Seine) :

En 1941

- le 13 octobre 1941

SINQUIN Jean, né le 22 novembre 1904 à Scaër, membre du Parti Communiste, condamné à mort le **10 octobre 1941**: il allait avoir **37 ans**.

Jean Sinquin épousa Marie Billon, le 29 août 1931 à la mairie du XIII^e arrondissement de Paris. Terrassier, il adhéra au Syndicat général unitaire des terrassiers ainsi qu'au Parti communiste, **Le 1er mai 1934**, la police réprima violemment des habitants de la cité Jeanne-d'Arc qui protestaient contre l'arrestation d'une militante syndicaliste, Ida Battu. Lucien Monjauvis, député communiste du quartier de la Gare, fut interpellé. Les habitants manifestèrent alors en cortège, demandant aussi la libération de ce dernier. Le préfet de police Roger Langeron décida l'intervention des forces de police. Jean Sinquin prit son fusil de chasse, et de sa chambre d'hôtel tira sur les forces de police. Le 2 mai vers 3 h 30 du matin, il fut arrêté et incarcéré à la prison de la Santé, dans le XIV^e. Lors de la perquisition de son domicile, les policiers saisirent le fusil de chasse, un revolver avec vingt-cinq cartouches et un couteau de chasse.. Jean Sinquin fut jugé le **27 septembre 1934**, condamné à deux ans de prison et cinquante francs d'amende.

Pendant la guerre, la famille Sinquin, qui comptait cinq enfants, demeurait 141 rue du Château-des-Rentiers dans le XIII^e. Jean Sinquin travaillait alors comme charpentier pour le compte des autorités allemandes sur un chantier à Cloyes en Eure-et-Loir. **Le mardi 30 septembre 1941**, la police française, avec le concours de la Feldgendarmarie, boucla une partie du XIII^e arrondissement. Le logement de Jean Sinquin fut perquisitionné, quatorze cartouches de dynamite, quarante-neuf mèches, deux cartouches de chasse de 12 mm, une matraque, douze cordons Bickford et des tracts du Parti communiste furent saisis.

Jean Sinquin comparut devant le tribunal militaire allemand du Gross Paris qui siégeait rue Boissy-d'Anglas dans le VIII^e. **Le 10 octobre 1941**. Il fut condamné à mort « *pour détention illégale d'explosifs* » et fusillé **le 13 octobre à 16 h 32** au Mont-Valérien.

Les journaux collaborationnistes *L'Œuvre* et *Le Matin* publièrent, le 15 octobre, un Avis signé du Général Von Schaumburg.

D'après la notice établie par Daniel Grason
dans le Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages
ou guillotins en France pendant l'occupation 1940-1944
dictionnaire publié sous la direction de
Claude Pannetier, Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty et Delphine Leneveu
Collection Maitron Editions de l'Atelier.

- le 10 décembre 1941, 11 membres du groupe *Elie*, rattaché à la Confrérie Notre Dame CND Castille, condamnés à mort, le 22 novembre 1941, par le tribunal allemand du Gross Paris :

ELIE Louis, né le 12 avril 1905 à Melleran (Deux-Sèvres), garagiste à Brest, fondateur d'un groupe de résistance dans le département du Finistère. Il avait **36 ans**.

Fils naturel de Noémie Élie, sans profession, Louis Élie, était un entrepreneur de transports qui tenait un garage rue Jean-Jaurès à Brest. Il s'engagea dans la Marine à dix-huit ans, comme matelot mécanicien, et y resta cinq ans, durant lesquels il apprit notamment à lire et à écrire. Louis Élie était politiquement proche du Parti social français du colonel de La Rocque, mais plus comme sympathisant que militant.

A l'écoute du discours du 18 juin, Louis Elie aurait pris la décision de devenir un des organisateurs de l'armée clandestine que souhaitait constituer De Gaulle.

Dès août 1940, il forma à Brest ce que l'on s'accorde à considérer comme le tout premier groupe de résistance breton. La plupart de ses membres faisaient partie du patronage Saint-Martin, mais aussi de la défense passive, dans laquelle Louis Elie recruta **Henri Auffret Georges Bernard, Lucien Gouez, Victor Gourmelon, René Gourvennec, René Istin, Albert Muller, Joseph Prigent, Jean Pronost, François Quémener et Louis Stéphan**.

Les premières consignes furent de recruter d'autres patriotes. Dès la fin 1940, le groupe Élie était une organisation de résistance structurée, avec cadres politiques et militaires, dont **René Drouin**, ingénieur des travaux publics, capitaine de réserve, des agents de liaison, boîtes aux lettres, et enfin, un endroit pour servir de PC, le café tabac de la place Guérin tenu par Mme **Gauvard**, dont le mari Georges, fera également partie du réseau.

Le capitaine Drouin prit contact avec le colonel Remy et le groupe fut rattaché au réseau CND Castille des Forces françaises combattantes, puis à Défense de la France.

La mission du groupe Élie consistait notamment à récupérer des armes dans des cafés fréquentés par les Allemands. Tous les midis et tous les soirs, les membres du groupe se rendaient, vêtus de pardessus, dans les cafés les plus fréquentés par les officiers et sous officiers allemands, en particulier les cafés des Voyageurs, de France, du Continental, de la Préfecture. Ils y repéraient les porte-manteaux auxquels étaient accrochés les ceinturons chargés, posaient leurs manteaux dessus, prenaient une consommation et repartaient en emportant le tout.

En fouillant dans les archives de l'arsenal de Brest, **Robert Busillet**, encore étudiant, découvrit qu'un chargement d'armes anglaises était resté inconnu des Allemands. Un commando monta une opération nocturne et récupéra des revolvers.

Ainsi, **début décembre 1940**, près de deux cent cinquante revolvers avaient été réunis et stockés dans le garage des époux **Alice et Joseph Abarnou**. De plus, **Louis Stephan** qui travaillait à la Pyrotechnie de Saint-Nicolas, réussit, avec l'aide de son frère âgé de 16 ans, à sortir de l'établissement un poids très important de grenades, d'explosifs et de cartouches de poudre qui vient rejoindre les armes.

Le 1er janvier 1941, un commando de 5 hommes du groupe Élie tuait 2 soldats allemands et récupéraient leurs 2 mitraillettes. Plusieurs attaques de patrouilles se succédèrent jusqu'en avril. Mais, **le 30 avril 1941**, vers 21 heures, des membres du groupe dont **Albert Muller, Francis Quémener et Joseph Prigent** attaquèrent quatre Allemands installés au café des PTT, rue Louis-Blanc. Si les résistants parvinrent à s'échapper, la Gestapo, par l'arrestation d'un suspect, mit ensuite la main sur une liste de noms dont plusieurs des membres du groupe Élie. Commencée le **13 mai 1941**, jusqu'à la fin juin, la vague d'arrestations démantela le réseau.

La plupart des membres du groupe furent internés à la prison du Bouguen puis, après un bombardement anglais qui détruisit une partie de la prison début juillet, transférés à la prison de Fresnes.

Le procès du groupe Élie débuta le **8 novembre 1941**, à Paris, dans les locaux de l'hôtel Continental rue de Castiglione. Le **22 novembre**, onze membres du groupe, dont Louis Elie, furent condamnés à mort, pour *détention d'armes, de munitions et d'explosifs, pour violence préméditée (actes de franc-tireur) contre des membres de l'armée allemande, agissements en faveur de l'ennemi et menées gaullistes, et pour espionnage*. Ils furent fusillés au Mont-Valérien le **10 décembre 1941** en dépit d'une intervention du préfet du Finistère en faveur de plusieurs d'entre eux. Vingt autres résistants du groupe furent condamnés à des peines de réclusion variant de 5 à 15 ans, et déportés vers des prisons du Reich. *

Outre Louis Elie, furent fusillés :

BERNARD Georges, né le 9 juin 1920 à Brest, rédacteur à Ouest-Éclair à Brest, célibataire, fils d'un ex-ouvrier de l'Arsenal de Brest : il avait **21 ans**.

BUSILLET Robert, né le 19 janvier 1922 à Brest, photographe à Brest, célibataire : il avait **19 ans**. Robert Busillet était responsable de la branche renseignement pour repérer les diverses installations de l'ennemi, relever le nombre d'officiers et de soldats logeant chez l'habitant, se mettre au courant de leurs habitudes, afin de pouvoir les attaquer avec le minimum de risque possible.

Après son exécution, les mots suivants furent remis à la famille par un camarade de prison :
« *Je meurs fusillé sans preuves. Je meurs pour mon pays, car j'ai voulu conserver mon honneur. Que notre sacrifice ne soit pas vain. Je meurs car je n'ai pas voulu trahir.* »

GOURVENEC René, né le 11 novembre 1913 à Brest, armurier à l'artillerie navale à l'arsenal à Brest : Il avait **28 ans**.

Avec d'autres membres du groupe, René Gourvenec parvint à récupérer des explosifs et des grenades dans les locaux de la pyrotechnie de Saint-Nicolas au Relecq-Kerhuon. **Dans la nuit du 18 au 19 mars 1941**, avec **Albert Muller** et **Joseph Prigent**, il organisa l'évasion de 8 prisonniers de la prison de Pontaniou à Brest dont deux Canadiens, des marins-pêcheurs de Camaret, accusés d'avoir pris part à des transferts vers l'Angleterre, et des jeunes gens de Lannion condamnés à mort pour terrorisme. Dans la soirée du **4 avril 1941** le même groupe fit exploser une bombe dans l'hôtel Continental de Brest, siège des autorités allemandes, hôtel situé place de la Tour d'Auvergne où se tenait un banquet en l'honneur des officiers des croiseurs Scharnhorst et Gneisenau arrivés à Brest le 22 mars 1941. Cet attentat fut parachevé vers 22 heures par l'explosion d'une bombe incendiaire larguée par un avion anglais venu bombarder les deux cuirassés. René Gourvenec, devenu agent P2, fut arrêté par la Gestapo, le **18 mai 1941**.

GROIZELEAU Roger, né le 6 octobre 1920 à Angers, manœuvre à Brest : il avait **21 ans**.

En janvier 1941, Roger Groizeleau avait cherché à rejoindre l'Angleterre à partir de Roscoff en compagnie de **Joseph Thoraval**. Leur projet consistait à s'emparer de la vedette allemande affectée à la surveillance des côtes. Arrêtés au port, ils échappèrent au pire grâce à un alibi (un prétendu bal à l'île de Batz) et furent libérés après avoir été incarcérés quelque temps à la prison de Pontaniou à Brest. Ils poursuivirent leur action au sein du groupe Elie.

MULLER Albert, né le 24 décembre 1920 à Brest, célibataire : il avait **21 ans**.

Albert Muller était électricien à l'Arsenal de Brest. Il fut recruté comme **Joseph Prigent** et **François Quéméner** par Louis Elie dès le mois d'**août 1940**, alors qu'ils faisaient partie tous les quatre de la Défense passive. Lors de l'attaque de 4 soldats allemands le 30 avril 1941, Muller fut blessé de six balles dans le ventre.

Il fut conduit chez un médecin qui appela l'ambulance municipale. Il fut opéré le 1er mai, et, jugé transportable, il rentra chez lui le 10 mai, sur sa demande. **Le 13 mai** dans l'après-midi, des Allemands frappaient à sa porte et l'emmenaient, malgré son état, jusqu'à leurs locaux de l'école Bonne-Nouvelle puis à la prison du Bouguen, à Brest.

OGOR Roger, né le 20 mars 1922 à Brest, étalagiste à Brest, célibataire : il avait **19 ans**.

« *Je n'aurai jamais vingt ans... Dieu m'appelle, écrit-il dans sa dernière lettre, je vais mourir en criant Vive la France.* »

PRIGENT Joseph, né le 22 septembre 1918 à Châteaulin, ouvrier à l'arsenal de Brest domicilié à Lambezellec : il avait **23 ans**.

Joseph Prigent était marié et sa fille, Josiane, naquit le 30 mai 1941 après son arrestation effectuée le **14 mai**.

QUÉMÉNER François, né le 1er mai 1903 à Brest, mécanicien, chef d'équipe à l'arsenal de Brest : il avait **38 ans**.

François Quéméner était marié avec Louise Monfort. Il avait une fille, prénommée Jacqueline, née le 26 mars 1929. François Quéméner fut arrêté le **13 mai 1941**, à 19 heures.

STEPHAN Louis, né le 14 août 1920 en Tunisie, employé de commerce demeurant à Brest : il avait **21 ans**.

THORAVAL Joseph, né le 4 juillet 1922 à Lanrivain: il avait **19 ans**.

Entré à l'École des pupilles de la Marine en octobre 1936, Joseph Thoraval fut embarqué, en avril 1938, sur le voilier L'Armorique affecté à l'École des mousses et des apprentis marins de Brest. Après avoir suivi les cours de timonerie à Toulon, d'avril à septembre 1939, il servit sur le torpilleur Le Bourrasque en septembre 1939, à dix-sept ans.

Le navire fit naufrage en mer du Nord le 30 mai 1940. En permission du 6 au 21 juin 1940, Joseph Thoraval ne put rejoindre le dépôt de Brest au moment de l'arrivée des troupes allemandes.

Il reçut l'ordre de rejoindre la direction du port de Brest le **15 octobre 1940**. Après l'échec de sa tentative pour rejoindre l'Angleterre en compagnie de Roger Groizeleau, il intégra le groupe Elie avec le grade de sous-lieutenant des Forces françaises combattantes. Il fut arrêté **fin mai 1941**.

Après l'exécution de ces 11 résistants, des militants syndicalistes membres du Parti communiste clandestin et plus particulièrement **Albert Rolland**, organisaient en **décembre 1941** une grève à l'arsenal de Brest pour protester contre l'exécution de ces onze résistants du groupe "Elie". Un service religieux célébré en mémoire du groupe Élie à Saint-Martin le **8 janvier 1942** réunit plusieurs centaines de personnes.

En souvenir du groupe Élie, la ville de Brest a appelé « *rue des 11-Martyrs* » l'une de ses voies qui donnent sur son hôtel de ville, perpendiculairement à la rue Jean-Jaurès.

D'après les notices établies par Biger Brewalan, René Pierre Sudre et Gilles Pichavant dans le Dictionnaire biographique *Maitron*.

* furent déportés

le **19 janvier 1942** : **Auguste Bonniou**, né le 24.02.1920 à Brest, **Pierre Calvez**, né le 05.05.1921 à Quimper, transporteur; **Jean Caroff**, né le 24.10.1906 à Trélazé; **Jean Coatéval**, né le 28.09.1918 à Brest, transporteur; **René Drouin**, né le 18.06.1889 à Paris, ingénieur; **Yves Ferec**, né le 05.08.1924 à Plouder; **François Gouez**, né le 09.04.1920 à Lannilis; **Lucien Gouez**, né le 23.12.1914 à Guipronvel, mécanicien auto; **Louis Inizan**, né le 23.05.1911 à Plounevez-Lochrist; **Robert Le Rest**, né le 04.04.1920 à Brest; **Maurice Le Roux**, né le 29.01.1920 à Brest; **Joseph Ollivier**, né le 20.04.1920 à Brest; **Yves Picard**, né le 11.01.1922 à Lambezellec; **Jean Pouliquen**, né le 19.08.1921 à Brest; **Jean Pronost**, né le 25.12.1903 à Lannilis, électricien; **Hervé Roignant**, né le 21.08.1920 à Brest;

le 26 janvier 1942 : Alice Abarnou, née le 03.09.1914 à Saint Marc, commerçante à Brest;
le 6 mai 1943 : Georges Gauvard, né le 14.07.1901 à Brest, commerçant à Brest
le 24 juin 1943 : Joseph Abarnou, né le 05.04.1912 à Saint Marc, garagiste à Brest; Jean Pondaven, né le 18.01.1924 à Brest .

Décédèrent dans une prison du Reich : Joseph Abarnou, le 24.01.1945: il avait **33 ans**; Jean Caroff, le 22.04.1945: il avait **38 ans**; René Drouin, le 15.05.1942: il avait **53 ans**; Yves Ferec, le 15.11.1942 : il avait **18 ans**; François Gouez, le 04.04.1945 : il avait **25 ans**.

En 1942

En Janvier

LE CORRE Pierre, né le 7 août 1904 à Le Cloître Pleyben, mécanicien à Paray-Vieille-Poste (Seine-et-Oise), membre du Front national, fusillé le **5 janvier 1942** : il avait **38 ans**.

Fils d'un couple de cultivateurs bretons, Pierre Le Corre se maria le 8 juin 1933 à Paris avec Angèle Mérigaud. Domicilié 18 rue des Fauvettes à Paray-Vieille-Poste, Pierre Le Corre était militant du Parti communiste clandestin et résistant du Front national. Il fut arrêté le **17 septembre 1941** à Paris par la police française, emprisonné à la Santé et au Cherche-Midi, puis livré aux Allemands qui le déférèrent devant un tribunal militaire à Saint-Cloud qui le condamna à mort.

D'après la notice établie par Claude Pennetier
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

LE CORRE Jean-Marie, né le 26 avril 1898 à Pouldreuzic , Célibataire électricien à Paris dans le VI^e arrondissement, fusillé le **26 ou 27 janvier 1942** : il avait **44 ans**.

Membre du Parti communiste, il militait très activement au sein de l'organisation clandestine, notamment en distribuant des tracts ronéotypés intitulés *L'Humanité*. Il fut arrêté le **19 octobre 1941** à Paris par les autorités allemandes. Il fut accusé d'« *activité en faveur de l'ennemi par suite d'agissements communistes* » et emprisonné. Jugé le **22 janvier 1942** par le tribunal militaire allemand attaché au commandement du Gross Paris, il fut condamné à mort.

D'après la notice établie par Michel Thébault
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

En Mars

CORRE Aristide, né le 19 décembre 1895 à Brest , domicilié à Paris, employé de banque dans le XX^e arrondissement, fusillé le **31 mars 1942** : il avait **47 ans**.

Il fut arrêté dans cette ville par les Allemands le **15 septembre 1941**, et emprisonné à la prison de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) puis transféré à celle du Cherche-Midi à Paris.

Accusé d'avoir hébergé des prisonniers et d'avoir tenté de franchir illégalement la ligne de démarcation, il fut condamné le jour de son arrestation à deux ans et trois mois de prison par le tribunal militaire allemand de Paris. En représailles à un attentat contre des soldats allemands commis le **21 février 1942 au Havre**, il fut exécuté au Mont-Valérien comme otage, le 31 mars 1942, à **9 h 32**, avec quatorze autres personnes.

D'après la notice établie par Dominique Tantin
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

En Avril

LESCOP Paul, né le 1er mars 1917 à Brest , employé de bureau dans une compagnie de gaz à Nanterre, militant communiste, membre du Front national, fusillé le **10 avril 1942** : il avait **25 ans** .

Fils d'un quartier-maître électricien, Paul Lescop fut adopté par la Nation en 1923. Célibataire, il était domicilié chez ses parents, 21 avenue Henri-Martin à Nanterre. Mobilisé, Paul Lescop prit part aux combats de l'armée française en 1940, et fut décoré de la Croix de guerre. Il s'engagea dans la clandestinité à l'insu de ses parents.

Il faisait partie d'un important centre clandestin de propagande communiste qui rayonnait plus particulièrement dans la banlieue Ouest de Paris et dans certaines localités de Seine-et-Oise. Ce centre clandestin constituait le quatrième secteur de l'appareil illégal et était dirigé par **Félix Pozzi**, responsable à la propagande. **Célestin Hébert**, tôlier, son adjoint cachait à son domicile, à Nanterre, le matériel de fabrication des tracts, signés soit du Comité de chômeurs, soit du Comité populaire ou qui portaient l'en-tête du journal local *L'Éveil de Nanterre*, édité par la section communiste jusqu'à la fin août 1939. Paul Lescop avait pour mission principale de récupérer les tracts et de les répartir entre les militants.

Un certain Clément, demeurant à Nanterre se présenta, **à la mi-août 1941**, au poste de police de Nanterre, puis le 30 août au commissariat de Puteaux : il se plaignait de la présence de tracts dans sa boîte aux lettres et mis en cause Celestin Hébert. L'attitude de cet informateur parut suspecte. Il fut alors arrêté et livra plusieurs noms dont celui de **Paul Lescop**.

Le commissaire chargea immédiatement la Brigade Spéciale d'Intervention du commissariat de mener l'enquête. Paul Lescop, qui se rendait très souvent en fin de journée au pavillon du couple Hébert, il y fut arrêté le **8 septembre**, quand il s'y présenta pour s'approvisionner en tracts. Lucienne et Célestin Hébert furent également arrêtés ce même jour. Lors de la perquisition dans leur pavillon, furent saisis : une machine à ronéotyper à main, cinquante mille tracts ronéotypés et imprimés, deux cents kilos de papier et trois obus de 75 mm, ainsi qu'un pistolet automatique. Dans les jours qui suivirent quinze arrestations furent réalisées dont celles de huit responsables de sections.

Paul Lescop fut interrogé au commissariat de Puteaux, envoyé au Dépôt, livré aux autorités allemandes, puis incarcéré à la Santé.

Les parents de Paul Lescop envoyèrent le 20 septembre 1941 une lettre à l'amiral Darlan, chef du Gouvernement de Vichy. Marcel Lescop écrivait notamment : « *C'est avec un profond chagrin que je viens solliciter tout d'abord comme père de famille et comme ancien marin, mutilé de guerre ayant été sous vos ordres comme quartier-maître, [...] de bien vouloir intervenir auprès de [...] Juge d'instruction* ». Il rappelait les faits pour lesquels son fils était emprisonné, et poursuivait : « *Je me suis trouvé ainsi que sa mère complètement démoralisé [...] je ne sais comment vous exprimer mon chagrin, surtout pour un cas pareil, alors que j'ai toujours pensé que mon fils avait les mêmes opinions que moi, qui suis avec vous, Amiral, pour une collaboration sincère et forte.*

Certainement, il a dû se laisser influencer et dominer par certains individus et il s'est trouvé pris au piège, lui qui ne faisait pas de politique et jamais il ne s'est absenté après 21 heures de la maison. Aussi je ne saurais comment vous remercier et lui-même comprendra maintenant son erreur si vous voulez intervenir auprès de M. le juge d'Instruction pour atténuer son cas et qu'il me soit rendu dès que possible. »

Le procès devant le tribunal du Gros Paris dura du **9 au 25 mars 1942**. Treize condamnations à mort pour « *intelligence avec l'ennemi* » ou « *détention d'armes* » furent prononcées.

Le 10 avril 1942, dans l'après-midi, Paul Lescop et ses camarades **Daniel Baron**, né le 16 mars 1893, tôleier, **Daniel Becker**, né le 16 février 1901, ajusteur, **Roger Bouchacour**, né le 29 décembre 1903, ajusteur, **André Chabenet**, né le 11 novembre 1905, plombier, **Edmond Dubuis**, né le 4 septembre 1911, chaudronnier, **Georges Hany**, né le 10 mars 1912, ajusteur, **Célestin Hébert**, né le 17 avril 1910, tôleier, **Jean Lebon**, né le 27 juin 1908, ajusteur, **Georges Lacaud**, tourneur, né le 27 juillet 1893, **René Muller**, né le 19 février 1913, modelleur sur bois, **Félix Pozzi** né le 12 septembre 1899, monteur-électricien, et **Maurice Wagner**, né le 6 juin 1900, ajusteur, furent passés par les armes au Mont-Valérien.

Après la Libération, le 12 mars 1945, un juge d'instruction inculpa Clément, le délateur de Célestin Hébert « d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État ». L'homme, marié à une allemande des Sudètes, habitait le pavillon voisin du frère de Célestin Hébert. Ce Clément, membre du Mouvement social révolutionnaire (MSR), parti collaborationniste d'Eugène Deloncle, qui assistait aussi aux réunions du Parti populaire français de Doriot était farouchement anticomuniste. Après l'exécution de Paul Lescop, de Célestin Hébert et de leurs camarades, il vendit précipitamment son pavillon et déménagea. Il fut retrouvé par la police dans la Sarthe, arrêté, jugé, puis condamné le 19 octobre 1945 à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

Le conseil municipal de Nanterre décida en décembre 1944 d'honorer la mémoire de Paul Lescop, en lui donnant le nom d'une rue.

D'après la notice établie par Jean-Pierre Besse et Daniel Grason
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

En Juillet

(LE) BORGNE Joseph, né le 22 novembre 1913 à Carhaix, marié, guichetier à la SNCF à Carhaix, membre du réseau Johnny, fusillé le **24 juillet 1942** : il avait **29 ans** .

Fils de Joseph Borgne, chef de dépôt à la gare de Carhaix, et de Louise Coatsaliou, ménagère, Joseph Borgne commença sa vie professionnelle dans un entrepôt de vêtements. Puis il devint guichetier, facteur aux écritures et en charge des expéditions à la gare de Carhaix. Dès le début de l'occupation allemande, il participa à des actions de résistance en entrant dans le réseau "Johnny" spécialisé dans le renseignement et les émissions radio, réseau dont il fut agent P1 à **compter d'octobre 1940**, puis P2 à partir de septembre 1941.

Le **9 septembre 1941**, Joseph Le Borgne était arrêté par les Allemands, dans le café tenu par sa belle-soeur, ce alors que **Jean Lamandé**, le radio du réseau, était en train d'émettre vers Londres dans l'appartement de Joseph, situé au deuxième étage de l'immeuble où se trouvait le café.

Le poste émetteur était découvert.

Joseph Le Borgne, sa femme, et le radio Jean Lamandé étaient incarcérés à Guingamp. puis à Angers. Joseph Le Borgne et Jean Lamandé étaient transférés, le **20 décembre** à la prison de Fresnes. Jean Lamandé réussissait à s'évader.

Le **16 juillet 1942**, Joseph fut condamné à mort pour « *espionnage* » par le tribunal militaire de la Feldkommandantur du Gross Paris. Il déposa un recours en grâce qui fut rejeté. Lors de son exécution, le **24 juillet 1942**, il refusa d'avoir les yeux bandés.

Dans une dernière lettre, adressée à ses parents et frères et sœurs, il avait écrit ces mots : « *Au revoir tous mes très chers. Je pars sans un regret sans une larme en bon Français et en bon Chrétien* ».

Une rue de Carhaix porte son nom.

D'après la notice établie par Julien Lucchini
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

En Août

FONTAINE Gabriel, né le 14 juillet 1886 à Brest, marié et père d'un enfant, demeurant à Morangis, (Seine-et-Oise), ouvrier- carrossier, fusillé le **4 août 1942** : il avait **56 ans** .

En se rendant à son travail à Paris, il aurait protesté en public contre le comportement des troupes allemandes et de la police qui séparaient hommes, femmes et enfants juifs. Une perquisition à son domicile suivit cette altercation. Elle amena la découverte d'armes et l'arrestation de Gabriel Fontaine par les Allemands le **11 juillet 1942** selon une source, mais de manière plus plausible lors de la rafle du Vel' d'Hiv' le 16 ou 17 juillet.

Il fut incarcéré à la prison de la Santé, condamné à mort le **31 juillet 1942** pour « *détention illégale d'armes et de munitions* » par le tribunal militaire de la Feldkommandantur du Gross Paris.

D'après la notice établie par Dominique Tantin
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

- le **11 août 1942**

QUEDEC Maurice, né le 11 novembre 1909 à Quimper, demeurant 14 rue Dénoyez à Paris 20^{ème}, terrassier en membre du Parti communiste français et de l'Association des Amis de l'URSS: il avait **32 ans** .

Guillaume SCORDIA, né le 18 avril 1906 à Cast, demeurant 100 boulevard de la Villette à Paris 19^{ème}, terrassier mineur au métropolitain: il avait **36 ans**

En 1936, Maurice Quedec travaillait chez Renault. Il adhéra au Parti communiste, fut membre des comités de défense de l'Humanité et de l'association des Amis de l'Union soviétique. En 1940, il exerçait sa profession dans une entreprise qui travaillait pour les Allemands. En août 1940, il vivait avec Lucie Mansuy, veuve d'un brigadiste tué en Espagne. Maurice Quédec était en liaison avec **René Despouy et Jean Pottier** tous deux membres de la direction nationale des Jeunesses Communistes. Lui et sa compagne distribuaient des tracts du Parti communiste clandestin. La fabrication de ces tracts était sous la responsabilité d' **Arthur Tintelin** alias **Lombard Léon** qui contrôlait dans la région parisienne quatre ateliers, quatre imprimeries et sept dépôts.

Or, **début mars 1942** dans le quartier Saint-Ambroise des inspecteurs de la Brigade Spéciale N° 1 repèrent Arthur Tintelin et le prirent en filature ainsi que tous ceux qu'il rencontrait. Au cours du mois de **juin 1942**, les policiers de la BS procédèrent à l'arrestation d'une soixantaine de personnes . Les diverses perquisitions effectuées permirent la saisie de millions de tracts, de plusieurs centaines de fausses cartes d'identité, des milliers de kilogrammes de papiers blancs, des brochures et des journaux (*France d'abord, l'Humanité, La Vie ouvrière, La vie du parti, l'Université libre....*) et dans un pavillon de Gagny, deux postes émetteurs à ondes courtes et un appareil de transmission morse.

Les 17 et 18 juin 1942, des inspecteurs de la BS1 procédèrent à un coup de filet. Maurice Quédec et Lucie Mansuy furent interpellés le 18 juin. Cette dernière fut déportée, le **21 janvier 1943** de Compiègne à destination d'Auschwitz, avec notamment 18 autres femmes du groupe Tintelin . Elle connut trois camps de concentration, et fut libérée par la Croix-Rouge le 22 avril 1945 à Mauthausen .

Maurice Quédec fut interrogé dans les locaux des BS à la préfecture de police, puis incarcéré au dépôt. Le **10 août 1942** il fut livré aux Allemands au fort de Romainville, et exécuté dès le lendemain, **11 août**, avec **quatre-vingt-sept autres otages** dont **René Despouy**, né le 9 octobre 1916 à Bergerac, **Jean Pottier**, né le 15 juin 1913 à Tours et **Arthur Tintelin**, né le 30 novembre 1913 à Jarny.

Quant à Guillaume Scordia, il était marié à Denise Georges, soeur de Pierre Georges, le « colonel Fabien », membre de l'Organisation spéciale, soupçonné d'être le responsable d'une trentaine d'attentats. Celui-ci était en fuite depuis le 28 août 1941.

Les Allemands arrêtaient Guillaume Scordia le **7 août 1942** pour « *complicité de menées terroristes* » en application de l'ordonnance du commandant supérieur de la police et des SS du 10 juillet 1942.

Guillaume Scordia déclara aux Allemands qu'il avait été adhérent sept mois au Parti communiste en **1937** et qu'il n'avait plus de relation avec son beau-frère depuis 1939. Interné le **8 juin 1942** au camp de Romainville, il fut passé par les armes le **11 août 1942 à 10 h 35** au Mont-Valérien à la même heure que **Félix Georges**, son beau-père, né le 2 février 1887 à Rochefort-sur-Mer, ouvrier boulanger, syndicaliste CGTU, membre du Parti communiste.

L'exécution de ces quatre-vingt-huit otages était faite en représailles à un attentat commis le **5 août 1942** au stade Jean-Bouin à Paris, dans le XVI^e par **Andrei Sas Dragos, Nicolas Cristea** et **Carol Goldstein**, FTP-MOI du 1^{er} détachement, qui furent, eux, fusillés en **mars 1943**. Cette action à la grenade avait tué quatre soldats de la Luftwaffe et blessé grièvement cinq autres.

Le journal collaborationniste *Le Matin* publia le 11 août un Avis signé d'un responsable SS :

« *Malgré plusieurs avertissements, le calme a à nouveau été troublé sur certains points de la France occupée. Des attentats ont été perpétrés contre des soldats allemands par des terroristes communistes à la solde de l'Angleterre. [...] J'ai en conséquence fait fusiller 93 terroristes qui ont été convaincus d'avoir commis des actes de terrorisme ou d'en avoir été complices.* »

D'après les notices établies par Daniel Grason

Jean-Pierre Besse

dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

En 1943

- En février 1943

BOLZER Pierre, né le 27 avril 1913 à Plougastel, marié, demeurant à Saint-Denis (Seine), fossoyeur au cimetière parisien de Saint-Ouen, membre des Francs-tireurs et partisans français (FTP) dans le département de la Seine, fusillé le 26 février 1943: il avait **36 ans** .

Mobilisé le 26 août 1939, il fut démobilisé le 13 août 1940. Il reprit son métier de fossoyeur. Il s'engagea dans le groupe FTP de la région Paris nord, dans lequel il était chargé de cacher et garder du matériel militaire, dans des caveaux désaffectés, sous la responsabilité de **Victor Recourat**, né le 29 juillet 1906, responsable technique de l'organisation.

Le **16 octobre 1942**, Victor Recourat fut arrêté. Dans un caveau désaffecté au cimetière d'Épinay-sur-Seine, sous la plaque de marbre furent découverts : quatorze pistolets ou revolvers, des chargeurs vides et garnis calibre 7,65 mm ; un chargeur garni de cartouches 12 mm ; un lot de produits explosifs (cordon Bickford, Cheddite, poudre noire, acide sulfurique, détonateurs...). Des inspecteurs de la Brigade Spéciale N° 2 arrêtaient Pierre Bolzer sur son lieu de travail le **18 octobre 1942**. Son domicile fut perquisitionné, et deux revolvers, dont un chargé avec une balle dans le canon et un lot de cartouches furent découverts. Sa femme Jeanne, également arrêtée, fut détenue huit jours à la BS2, trois semaines au Dépôt, puis transférée à la prison de Fresnes.

Emmené dans les locaux de la BS2 à la préfecture de police, Pierre Bolzer reconnut son appartenance aux FTP, notamment sa participation au sabotage de pylônes électriques le **24 septembre 1942** à Aubervilliers (Seine).

Livré aux autorités occupantes le **23 octobre 1942**, il fut jugé le **16 février 1943** avec Victor Recourat par le tribunal du Gross Paris.

Les deux hommes furent condamnés à mort pour activité de franc-tireur.

D'après la notice établie par Daniel Grason
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

- le 17 septembre 1943, 19 résistants , condamnés à mort par le tribunal militaire allemand de Paris, le 28 août 1943, pour « sabotages par explosifs et attaques à l'armée allemande », faits commis notamment à Brest

Ceux de l'Arsenal

ABALAIN Albert, né le 13 janvier 1915 à Quimerch : il avait **28 ans**
ARGOUACH Lucien, né le 11 octobre 1921 au Relecq-Kerhuon: il allait avoir **22 ans**
DEPARTOUT Louis, né le 2 mai 1916 à Brest: il avait **27 ans**
LE GENT Paul, né le 5 juin 1913 à Brest : il avait **30 ans**
LE GUEN Louis, né le 25 février 1907 à Brest : il avait **36 ans**
MONOT Paul, né le 1er juin 1921 à Brest : il avait **22 ans**
QUINTRIC Jean, né le 23 avril 1912 à Brest : il avait **31 ans**
ROLLAND Albert, né le 28 janvier 1913 à Brest : il avait **30 ans**
ROLLAND Étienne, né le 10 novembre 1916 à Saint-Marc : il allait avoir **27 ans**
ROPARS Joseph, né le 8 décembre 1912 à Guisseny : il allait avoir **31 ans**

Les autres militants communistes

BERGER André, né le 30 décembre 1922 à La Rochelle : il allait avoir **21 ans**
GILOUX Yves, né le 15 décembre 1921 à Ouessant: il allait avoir **22 ans**
LAFLEUR Eugène, né le 6 mars 1889 à Saizerais (Meurthe-et-Moselle): il avait **54 ans**
LE BAIL Louis, né le 7 mai 1921 à Lorient : il avait **22 ans**
MOREAU Henri, né le 25 octobre 1908 à Tours : il allait avoir **35 ans**
RANNOU Albert, né le 5 mars 1914 à Guimiliau : il avait **29 ans**
PRIMAS Jean-Louis, né le 17 octobre 1911 à Lanester : il allait avoir **32 ans**
TEURROC Jean, né le 23 mars 1906 à Saint-Pol-de-Léon : il avait **37 ans**
VUILLEMIN Charles, né le 28 mars 1918 à Brest : il avait **25 ans**

Leur passé militant et leur situation les premières années de l'occupation nazie:

Albert Abalain : fils d'un poudrier et d'une ménagère, Albert Abalain adhéra au Parti communiste français en 1936, milita à la Confédération Générale des Travailleurs. Réformé de la marine, dès 1940 il participa à la reconstruction du PCF clandestin, notamment à l'Arsenal aux côtés de **Pierre Corre***, dont il devint l'adjoint. Puis en 1942, il devint chef départemental des Francs-Tireurs et Partisans du Finistère.

Lucien Argouach, célibataire, ouvrier à l'Arsenal de Brest adhéra au Parti communiste en **1939** il participa au maintien de son activité, d'abord par la diffusion de ses journaux. Il s'engagea dans les FTP au printemps 1942

André Berger, monteur en chauffage, aurait adhéré à la Jeunesse communiste clandestine à Brest, en août 1941. À la fin 1941 et au début 1942, André Berger assura les liaisons départementales de la Jeunesse communiste. Il entra au PCF clandestin et aux FTPF en mai 1942.

Louis Departout électricien à l'Arsenal de Brest, marié, père de 3 enfants. Louis Departout fut l'un des premiers FTP de la région brestoise, membre du groupe de Pierre Corre.

Il devint chef de groupe FTPF en mai 1942.

Yves Giloux, fils d'instituteurs, étudiant, adhéra en 1941 au PCF clandestin, puis en 1942 il devint rapidement chef de groupe aux FTP.

Eugène Lafleur, tourneur, marié, père d'un enfant, militant communiste, trésorier de la section du XV^e arrondissement à Paris avant guerre, il fut licencié de chez Citroën le 15 avril 1940 pour « *arrêt volontaire de travail* ». Arrêté une première fois le 2 ou 4 février 1941 par des policiers du commissariat de Montrouge pour infraction au décret-loi du 26 septembre 1939, il fut écroué à la Santé, condamné à six mois de prison le 19 mai 1941 par la 12^e chambre correctionnelle de la Seine. À l'expiration de sa peine il fit l'objet, le 20 juin, d'un arrêté préfectoral d'internement administratif. Il s'évada dans la nuit du 7 au 8 juillet. Envoyé à Brest par la direction du Parti communiste il organisa l'Organisation spéciale puis les FTP. En 1942, il devint responsable des FTP brestois.

Louis Le Bail, chaudronnier, célibataire, était membre des Jeunesses communistes et du Parti communiste en 1936 et militant clandestin important du Morbihan fin 1939. Il s'engagea dans les FTP dès leur création en 1942. Après l'arrestation le 13 juillet 1942 de son père d'Albert Le Bail co-responsable avec Jean-Louis Primas des groupes de sabotage sur la région de Lorient, arrestation suivie du démantèlement du groupe FTP lorientais, condamné à mort par contumace par un tribunal français le 28 août 1942, Louis Le Bail s'enfuit de Lorient. Il échappa un temps aux recherches et put rejoindre Brest où il poursuivit son action au sein des FTP.

Paul Le Gent, fils de Louis- Paul Le Gent, mort pendant la guerre de 14-18, pupille de la Nation. marié, père de deux enfants, ouvrier à l'Arsenal de Brest, adhéra à la CGT en 1936, et au Parti communiste français en 1937. Mobilisé en 1939, dès son retour, en septembre 1941, il reprit sa place à l'Arsenal et dans l'organisation communiste clandestine, fut membre de l'OS puis des FTPF.

Louis Le Guen, célibataire, ouvrier à l'Arsenal de Brest où depuis 1932 il militait au sein de la la CGTU. En février 1941, il adhéra au Parti communiste français clandestin puis au Front National.

Paul Monot électricien à l'Arsenal de Brest, syndicaliste CGT, adhéra au Parti communiste français en 1938, à dix-sept ans. Mobilisé en 1939, et démobilisé en fin 1940, il reprit aussitôt le contact avec le Parti communiste et intégra le groupe constitué par Pierre Corre. Passé aux FTP dès leur création fin avril 1942, il fabriquait des bombes chez lui. Aussi, outre les actions locales, il participa à des missions de sabotage, à Lorient et dans divers secteurs du Morbihan.

Henri Moreau, marié, marin de l'État dans la « Musique des Équipages de la Flotte » membre du Parti communiste à Brest dans les années 30. A la fin de 1940 il fut démobilisé en zone non-occupée, et devenu retraité de la marine nationale, il revint à Brest. Son domicile de la rue Portail devint un dépôt de matériel léger d'imprimerie pour la fabrication du matériel de de propagande des communistes et du Front national. En mai 1942, à la suite de la mise sur pied des FTPF dans le département, son appartement servit aussi de dépôt d'armes et d'explosifs. A l'automne 1942, il devint responsable, pour le Finistère, de la propagande du PCF

Jean-Louis Primas, garçon épicier à Lanester, employé de commerce, militant communiste à Lorient, il combattit en Espagne dans les rangs des Brigades internationales. Il participa à l'Organisation spéciale et au Front national à Lorient, organisant de nombreux sabotages pendant l'année 1942. Suite à l'arrestation d'Albert Le Bail, il quitta cette ville et poursuivit son action comme responsable départemental des FTP, ce, notamment à Brest avec le fils de ce dernier, Louis Le Bail.

Jean Quintric, ouvrier à l'Arsenal de Brest, marié, père d'un enfant, militait déjà à la CGT lorsqu'il adhéra au Parti communiste, en 1937. Mobilisé en 1939, il fut démobilisé après l'armistice du 22 juin 1940, et réintégra l'Arsenal. Il y reprit immédiatement contact avec l'organisation communiste clandestine et intégra l'OS dès sa création.

Albert Rannou, ouvrier maçon, adhéra au Parti communiste en 1935. L'année suivante, il devint membre du comité de section à Brest. Volontaire dans les Brigades internationales en Espagne, il y devint lieutenant du génie et fut grièvement blessé. Dans la Résistance, il fut chef de groupe communiste, puis de l'Organisation spéciale et enfin d'un groupe de Francs-tireurs et partisans.

Albert Rolland, fils de Jean Rolland et de Marie Héliès, ouvrier forgeron à l'Arsenal de Brest d'abord comme apprenti dès septembre 1927 marié, père d'un enfant, adhéra à la CGT en 1935, puis au Parti communiste français en 1936. Dès 1940, il participait à l'organisation clandestine de la confédération générale du travail à l'arsenal de Brest, puis rejoignait l'Organisation spéciale et le groupe Corre de l'arsenal de Brest.

Étienne Rolland, fils d'Alexandre Rolland, maçon, et de Marie, Julie Le Roy, couturière ouvrier à l'Arsenal de Brest, marié et père de trois enfants devint membre de l'Organisation Spéciale (OS) à Brest.

Joseph Ropars, marin d'Etat, entré comme pupille de la Marine à l'âge de quatorze ans, il intégra l'Arsenal de Brest. Marié, sans enfant, il adhéra au Parti communiste français clandestin, puis intégra, début 1942, un groupe FTP.

Jean Teurroc, ajusteur SNCF à Brest, adhéra à la CGT en 1936, puis au Parti communiste clandestin en janvier 1941. Il intégra le groupe OS des cheminots communistes brestois dès sa formation, ce même mois de janvier 1941 et prit part à de nombreux sabotages à la gare et au dépôt SNCF de Brest. Il aurait inventé un procédé particulier de sabotage des locomotives à vapeur, que les résistants appelèrent la « *goupille brestoïse* », ce type de sabotage étant repris en divers endroits de France par d'autres cheminots. Il s'agissait, après s'être glissé sous la locomotive, de remplacer certaines goupilles en acier par des goupilles plus fragiles, soit sciées à demi, soit en bois. Elles ne tenaient que quelques kilomètres, et disparaissaient ensuite en fragments dispersés le long de la voie. Il préconisa l'emploi d'acide dans les boîtes de graissage d'essieux de wagons, ce qui provoqua des dégâts assez loin du lieu de sabotage, rendant alors difficile d'en déterminer l'origine.

Charles Vuillemin, pupille de la Nation, officier radio de la marine marchande de Brest, adhéra à la Jeunesse communiste clandestine vers le mois d'août 1941, à Brest puis à l'Organisation Spéciale. En 1942, il intégra les Francs-tireurs et partisans, et en devint l'un des chefs locaux.

Leurs actions de sabotage à Brest :

Dans la première quinzaine de février 1941, Jean Teurroc, organisait les premiers sabotages qui, par la valse des étiquettes des wagons, désorganisèrent le trafic. Des dizaines de wagons furent immobilisés, au point d'embouteiller les voies du port de commerce et de la gare du Rody. Des wagons en souffrance durent être stationnés sur la voie montante de Paris-Brest, obligeant la SNCF à faire circuler les trains montants et descendants sur la même voie. Une équipe de la police viendra de Rennes pour enquêter sur ces sabotages.

En mars 1941, le premier groupe de l'Organisation Spéciale (OS) du PCF dirigé par Pierre Corre, comprenant notamment **Paul Monot**, organisait une embuscade, au cours de laquelle 3 militaires allemands furent tués et leurs corps dénudés, immergés en rade.

Puis, avec deux cheminots, qui disposaient d'Ausweiss et pouvaient se déplacer librement, il participa à des « opération punitives » la nuit, sur le port de commerce de Brest, contre les soldats allemands. Elles donnèrent lieu à la publication, les 27 et 28 mars 1941, d'Avis de la Kommandantur à propos « *de soldats allemands lâchement molestés la nuit* ».

En octobre et décembre 1941, Albert Rolland organisa avec le groupe de Pierre Corre et plus particulièrement **Paul Monot, Jean Quintric** des grèves patriotiques à l'Arsenal de Brest, pour protester contre les exécutions de patriotes à Châteaubriant le 22 octobre 1941 et celles des 11 membres du groupe Élie au Mont Valérien le 10 décembre 1941.

Dans la nuit du 26 au 27 mars 1942, le groupe FTP de l'Arsenal organisa un grand sabotage contre les installations électriques de l'Arsenal. Comme des ouvriers travaillaient de nuit à la centrale électrique, il fut décidé de ne pas s'y attaquer, et de détruire seulement les sous-stations. Les résistants ne disposant pas de cordons de Bickford, on testa, puis on utilisa de la mèche à briquet à essence. Neuf équipes furent constituées auxquelles participèrent notamment **Louis Departout, Paul Le Gent, Paul Monot, Yves Prigent, Jean Quintric, Albert Rannou, Albert Rolland** et **Joseph Ropars**. Ces équipes se répartirent les sites d'intervention. Trois sous-stations furent détruites. L'effet de ce sabotage fut important provoquant une paralysie partielle de l'Arsenal par privation d'électricité puisque certains secteurs de l'Arsenal furent privés d'électricité pendant cinq jours. La réaction des polices française et allemande fut très rapide. En fin d'après-midi Lucien Kérouanton fut arrêté. Mais il réussit à s'enfuir grâce à des complicités, notamment celle de **Louis Departout** qui n'avait pas été repéré, et ne fut pas inquiété, sans doute parce qu'il n'avait jamais été membre du Parti communiste, ni un militant syndical de premier plan. D'après Eugène Kerbaul, Louis Departout aurait adhéré ce jour-là au Parti communiste, en même temps que **Joseph Ropars**. Ils auraient dit à Lucien Kérouanton, car il était évident qu'il fallait qu'il quittât rapidement la région, ce qu'il fit : « *Nous prenons ta place dans le parti.* »

En mai 1942, Albert Rolland et **Joseph Ropars**, firent sauter un central téléphonique allemand rue de Verdun, à Saint-Marc, qui à cette époque était une commune à part entière.

En juillet 1942, la célébration de la fête nationale fut interdite par les Allemands, avec l'accord du maréchal Pétain. Dans le cadre de la mobilisation nationale de sabotages dits « *commémoratifs* » décidée par le parti communiste le groupe dirigé par Pierre Corre, et plus particulièrement **Louis Departout, Pierre Le Bec, Paul Le Gent, Jean Quintric, Albert Rolland** participa, sabota des machines de l'atelier des Bâtiments en fer de l'Arsenal, situé sous l'actuel pont de l'Harteloire. Des tours, la station de pompage hydraulique servant au vidage des bassins, qui fournissait aussi de l'énergie aux presses et vérins servant au formatage des pièces les plus lourdes, furent sabotées à l'émeri. Les courroies de transmission, servant à apporter l'énergie aux tours Somua de l'atelier des machines, et aux autres machines-outils, furent coupées, les rendant inertes pendant plusieurs jours. Pour cette dernière opération, Paul Le Gent avait fabriqué des tranchets qui servirent à couper les courroies de transmission qui entraînaient à l'époque les machines outils des « bâtiments en fer ».

En août 1942, André Berger prit part à la protection de Raymonde Vadaine et Marie Salou, lorsqu'elles saccagèrent la vitrine de la LVF, rue de Siam, à deux pas de la préfecture maritime, occupée par la Kriegsmarine

Le 22 août 1942, De Bortoli, un anti-fasciste communiste italien dénoncé par un policier collaborateur brestois pour avoir collé des affiches anti-allemandes, était exécuté au champ de tir d'Issy les Moulineaux. Ce policier collaborateur, qui avait été impliqué également dans le démantèlement du réseau de résistance non communiste, aurait été exécuté ce même jour, à Brest par Jean-Louis Primas.

Au mois de septembre 1942, un groupe de FTP dont **Albert Rannou** et **Albert Rolland** tenta de faire sauter la « *Maison de Hitler* », où étaient exposés des portraits des hauts personnages nazis.

L'attentat échoua en raison d'un dysfonctionnement du système de mise à feu de l'explosif. Durant le même mois, ils réussirent à faire exploser à la dynamite un pylône électrique qui servait à alimenter la commune de Saint-Marc. Quant à **André Berger**, **Paul Monot** et **Jean-Marie Teurroc**, ils firent sauter le tableau de commande électrique du trafic ferroviaire en gare de Brest. Après ce sabotage, suite à une altercation avec un chef de service, Jean-Marie Teurroc aurait été dénoncé par ce dernier comme suspect.

Enfin, **Le 20 septembre 1942**, vers 0 h 30, sous la direction de **Jean-Louis Primas** et **Pierre Corre**, **André Berger**, **Yves Giloux**, **Louis Le Bail**, **Albert Rolland** et **Charles Vuillemin** firent deux attentats contre l'armée allemande, l'un, au cercle du Gasthaus, bordel fréquenté par les officiers de la Kriegsmarine qui fit 28 victimes dans un bordel fréquenté, le second par les Allemands, tandis qu'au même moment, un attentat *contre l'Hôtel Moderne à Brest, siège de la Kreiskommandantur* qui tua quelques 12 officiers nazis.

Ces derniers attentats provoquèrent vraisemblablement la descente à Brest, **fin septembre 1942** des policiers du Service de Police Anticomuniste (SPAC**). Ceux-ci se faisaient remettre, par les policiers locaux, les rapports d'enquête clôturés ou en cours. Puis ils lançaient les premières arrestations poursuivant leurs recherches au moins jusqu'en février 1943.

Les arrestations.

Le 29 septembre 1942, le SPAC arrêtait à son domicile, **Albert Rolland**. **Eugène Lafleur**, qui se trouvait avec lui, parvint à s'échapper, avant d'être rattrapé **quelques jours plus tard**.

Furent arrêtés les 1 ou 2 octobre 1942 :

Albert Abelain, en gare de Châteaulin par la police française. Lors de son arrestation, Albert était en possession de papiers qui le domiciliaient à Hauteville dans l'Ain, d'une somme d'argent et de faux-papiers. Il réussit à s'évader mais fut repris au petit matin du **2 octobre** près du pont SNCF à Pont-de-Buis.

Lucien Argouach à Brest par des policiers français

Louis Departout à Brest par des policiers français

Paul Le Gent, dans le quartier de Saint-Sébastien à Saint-Renan par des gendarmes français sur ordre des Allemands.

Louis Le Guen, à son domicile à Brest, par le SPAC lors d'une perquisition.

Paul Monot, à Brest par le SPAC

Jean Quintric à Brest par des policiers français

Albert Rannou à Brest par des policiers français

Joseph Ropars, à son domicile à Saint-Marc par le SPAC

Étienne Rolland, à Brest par le SPAC

D'abord répartis dans les trois commissariats de la ville, les prisonniers furent regroupés dans la matinée dans une cellule du commissariat de Saint-Martin. Pour leur transfert à la prison de Pontaniou, ils furent munis chacun de trois paires de menottes. L'une leur maintenait les mains derrière le dos, et, à chaque poignet, une paire les reliait de part et d'autre à un gendarme. **Le 5 octobre**, ils furent transférés au château de Brest jusqu'au **28 janvier 1943**, puis à la prison Jacques-Cartier de Rennes jusqu'au **28 juillet 1943**, et enfin à la prison de Fresnes jusqu'à leur exécution

Notons quelques particularités dans le déroulement de l’incarcération de certains d’entre eux.

Ainsi, **Albert Abalain** fut transféré à Lorient du **8 au 12 octobre 1942** pour être interrogé par le SPAC dans cette ville, vraisemblablement dans le cadre de l’enquête sur l’action des FTP du Morbihan. En effet, le rapport établi par les gendarmes de Chateaulin qui procédèrent à son arrestation indiquait que « *Suite à l’attentat dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1942 contre la caserne Frébaud à Lorient [...] des renseignements reçus du commandant de section de Lorient, Abalain réformé 100 % de la marine et domicilié chez ses parents ne serait pas étranger à cette affaire. Sur le quai nous remarquons un individu correspondant au signalement*» Ainsi, **Albert Rolland**, devait être jugé à Rennes par le tribunal spécial. Il devait être défendu par Maître Maulion, avocat à la Cour, mais ce dernier apprit, fin mai 1943, que le tribunal spécial de Rennes renvoyait l’affaire à Paris, afin que soit prononcé un jugement par un tribunal militaire allemand qualifié de compétent.

Ainsi, **Jean Quintric** fut d’abord accusé de vol d’essence et de gasoil au préjudice de la marine allemande, et t condamné par le tribunal de la Kriegsmarine de Wimille dans le Pas-de-Calais le 30 décembre 1942 à trois ans de prison. Mais les autorités allemandes n’acceptèrent pas cette sentence. Il fut transféré à Rennes le 28 janvier 1943, puis jugé à nouveau le 28 août 1943 et condamné à mort comme ses camarades pour sabotages et actes de franc-tireur.

Henri Moreau fut arrêté le **4 octobre** par des policiers brestois et le SPAC. Interné au château de Brest, jusqu’au 26 novembre 1942, il fut à cette date, transféré à Vitré. Le 11 décembre 1942, la Section spéciale de Rennes le jugea et le condamna à 5 ans de travaux forcés. Transféré à l’abbaye de Fontevraud dans le Maine-et-Loire, le 13 janvier 1943 pour y purger sa peine, il fut ensuite ramené à la prison Saint-Jacques, de Rennes le **23 avril 1943**, à la demande des Allemands puis fut transféré à la prison de Fresnes le 27 juillet pour être jugé, en seconde instance, le 28 août en même temps que ses camarades.

Furent arrêtés entre janvier et février 1943 :

- le **1er janvier 1943** à Nantes, **Yves Giloux**, par des policiers français, puis livré aux Allemands
- le **20 janvier 1943** à Nantes, **Jean-Louis Primas**, par le SPAC, détenu d’abord à Nantes puis à la prison du Château à Brest, et à Rennes comme ses camarades.
- le **21 janvier 1943** à Brest, **Jean Teurroc**. Transféré à Rennes en mars 1943, puis à Fougères, et très affaibli par les sévices subis, il se blessa grièvement en tombant d’un lit superposé. Les Allemands le firent opérer à Nantes et veillèrent à ce qu’il fût soigné. Le 16 août il le transférèrent à Fresnes.
- le **30 janvier 1943**, à Brest, **Louis Le Bail** par le SPAC.
- le **22 février 1943** à Nantes **André Berger**, **Yves Gilloux**, et **Charles Vuillemin**. Ils furent transféré à Brest le **27 février**, puis à Rennes-Jacques-Cartier le **3 mars**, et enfin à la prison de Fresnes le 28 juillet.

Tous subirent tortures et sévices de la part de policiers français dans le but d’obtenir des informations sur leurs camarades et sur la localisation des dépôts de matériel et d’armes des Francs-tireurs, mais aussi en représailles. En effet, le 11 novembre 1942, Paul Monot fit une tentative d’évasion qui échoua. En représailles, du **13 novembre 1942 au 28 janvier 1943**, Paul Monot et ses camarades de cellule, dans le château de Brest, eurent les fers aux mains et aux pieds.

Avant leur transfert à Fresnes, dans la nuit du mercredi 28 juillet 1943 et du jeudi 29 juillet 1943, tous durent laisser leurs affaires personnelles à Rennes afin que celles-ci fussent restituées à leur famille, ce qui indiquaient à tous le sort qui les attendait.

Le **28 août 1943**, le tribunal de guerre allemand ils furent condamnés à mort pour « *diffusion de tracts et journaux anti-allemands* », « *recrutement* », « *actes de sabotage et de terrorisme contre les troupes d'occupation allemandes* » ou « *actions de francs-tireurs* ».

D'après les notices établies par Jean-Pierre Besse,
Delphine Leneveu
Gilles Pichavant
Claude Penetier

dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

Bibliographie sommaire:

Eugène Kerbaul, Chronique d'une section communiste de province,
Brest, janvier 1935-janvier 1943,
Presses de l'imprimerie commerciale de Rennes, 1992.

* **Pierre Corre** né le 25 octobre 1915 à Saint-Pierre-Quilbignon, charpentier-tôlier à l'Arsenal de Brest, chef d'un groupe communiste clandestin dès 1940, puis devenu responsable de la direction communiste de la région brestoise en janvier 1942 et enfin responsable régional. Ayant quitté Brest après les attentats du 20 septembre 1942, Pierre Corre fut arrêté à Paris le **1er mars 1943** et fusillé le **1er juin 1943** au camp d'Auvours, à Champagné dans la Sarthe. Au moins sept autres résistants, condamnés à mort le **28 mai 1943** pour « *activité communiste et terroriste* » ou « *menées terroristes et intelligence avec l'ennemi* » par le tribunal militaire allemand de la Feldkommandantur 755 du Mans, furent exécutés avec lui :

Alex Auvinet, né le 13 février 1921 à Montaigu, ajusteur-fraiseur, militant communiste, membre des FTPF à Rezé, sous les pseudonymes de « *Le Gall, Le Fur ou Arthur* », puis devenu interrégional militaire Bretagne-Normandie

Armand Blanchard, né le 1er septembre 1889 à Machecoul, chef de train à la SNCF, résistant au sein du Front national et des FTPF au Mans

Émile Debonne, né le 15 mai 1910 à Drocourt, ajusteur, résistant au sein des FTPF au Mans

Robert Estivals, né le 2 avril 1921 à Decazeville, ouvrier ajusteur, militant communiste du Calvados, interrégional du Front patriotique de la jeunesse en Bretagne

Edmond Garreau, né le 28 juillet 1910 à Sables, résistant au sein des FTPF dans la Sarthe

René Le Petillon, né le 25 janvier 1924 à Angers, ajusteur, réfractaire au STO, membre des FTPF et du Bureau des opérations aériennes (BOA) dans la Sarthe

Paul Madiot, né le 6 mai 1920 à Yvré-l'Évêque, ouvrier d'usine, résistant au sein des FTPF dans la Sarthe.

« *Que leur exemple au moins serve de leçon à ceux qui seraient tentés de les imiter* », écrivait le journal *La Sarthe*, le **11 juin 1943**.

René Lepetillon né le 25 janvier 1924 à Angrie (Maine-et-Loire)

- le **29 décembre 1943**

CELTON Corentin, né le 18 juillet 1901 à Ploaré, infirmier des hôpitaux à Paris 11ème, syndicaliste clandestin: il avait **42 ans**.

Orphelin de père, sa mère étant ouvrière sardinière dans une usine de Douarnenez, Corentin commença à travailler à l'âge de douze ans, fut marin pêcheur cinq ans plus tard jusqu'à son service militaire comme inscrit maritime au 2e Dépôt à Brest, de juillet 1921 à juillet 1924. À son retour dans le civil, il redevint quelques semaines marin pêcheur, puis partit pour Paris. En novembre 1924, il fut embauché comme garçon de salle à l'hôpital Saint-Antoine où il poursuivit sa carrière jusqu'en mars 1935, il fut mis, à sa demande, en situation de congé syndical. En effet, **en janvier 1925**, il s'était syndiqué à la CGTU, puis en **février 1925** il avait adhéré au PCF. Membre de la commission administrative de la Bourse du Travail de Paris, élu secrétaire de la Fédération CGTU (puis CGT réunifiée) des Services publics, il bénéficia, à partir du 1er mars 1935, par période d'un an renouvelée, de congés syndicaux. Le 1er septembre 1939, en raison de la mobilisation, son congé syndical prit fin et Corentin Celton reprit, à sa demande, son travail à l'hospice des Ménages. Moins d'une semaine plus tard, il fut appelé comme infirmier dans la 7e armée. Le 30 juin 1940, il fut cité à l'ordre de son régiment et obtint la Croix de guerre avec étoile de bronze : « *L'infirmier de 1re classe CELTON (Corentin) de la 13e Compagnie R.G. XIe SIM s'est particulièrement fait remarquer par son courage et son zèle le 7 juin à Royaulieu, le 8 juin à Saint-Martin-du-Tertre, les 16 et 17 juin à Vierzon en effectuant le brancardage des blessés sous les bombardements de l'aviation ennemie.* » Démobilisé **le 18 août 1940**, rentré à Paris deux jours plus tard, il se présenta le 21 au Bureau des agents démobilisés de l'Assistance publique où on lui remit une feuille d'affectation à l'Hospice des Petits-Ménages. Il y assura son service du 21 août au 3 septembre, lorsque le directeur de l'établissement lui affirma avoir reçu un ordre téléphonique de la direction générale le suspendant de ses fonctions, dont il fut relevé le **1er mars 1941** (arrêté de retrait d'emploi annulé par un arrêté du directeur général de l'Assistance publique du 23 avril 1945). Malgré ses demandes et ses états de service, tant hospitaliers que militaires, qu'il mit alors en avant, il ne fut pas réintégré et passa dans la clandestinité. Dans la Résistance, il fut chargé d'organiser les Comités populaires des services publics, forme clandestine du syndicalisme, tout en assurant la liaison entre le syndicat légal de la Santé et les syndicalistes hospitaliers résistants. Porteur d'une fausse carte d'identité au nom de Pierre Le Meur, il fut arrêté par la police **en mars ou en avril 1942**, enfermé à la Santé, où il passa trois mois au cachot pour avoir été surpris avec des tracts destinés à être distribués à d'autres prisonniers. Il fut condamné **en 1943** à trois ans de prison, emprisonné alors à la centrale de Clairvaux, d'où, en septembre 1943, la Gestapo vint le chercher pour le transférer à Fresnes. Aux alentours **du 20 décembre**, il fut condamné à mort et fusillé au Mont-Valérien, le 29 décembre à 15 h 12 aux côtés de sept autres militants communistes, **Marcel Blanchet**, né le 27 mars 1907, mécanicien, **Maurice Couderchet** né le 10 janvier 1904, **Eugène Kuntz**, né le 27 janvier 1904, chauffeur automobile, **René Laprade**, né le 31 janvier 1909, maçon, **René Lenoir**, né le 7 octobre 1900) **Édouard Maury**, né le 1 juillet 1905, égoutier, **Marc Viéville**, né le 10 juillet 1905), plombier couvreur

Dans sa dernière lettre, il écrivit : « *Je tiens à vous dire au moment où je vais mourir que j'ai lutté pour un monde meilleur, ce qui reste ma fierté au moment où je vais payer de ma vie mon attachement à mon idéal politique. [...] Il me coût[e] peu de mourir puisque j'ai la certitude que la France vivra.* »

En 1945, l'hospice des Ménages devint la maison de retraite Corentin-Celton. Le 15 septembre 1945, la station de métro Petits-Ménages de la ligne 12, qui dessert l'établissement, prit également son nom.

D'après la notice établie par Christian Chevandier
dans le Dictionnaire biographique *Maitron*

Récapitulatif rédigé par Katherine Le Port d'après les notices précitées

